



C.H.U. *de Charleroi*

POUR MIEUX COMPRENDRE LA RADIOTHÉRAPIE



Ce livret a pour objectif de vous aider à mieux comprendre votre traitement et à mieux vivre ses différentes étapes. Les modalités du traitement peuvent varier d'un établissement de soins à l'autre.

Si toutes vos préoccupations ne sont pas évoquées ici, vous pouvez poser vos questions à l'équipe qui s'occupe de vous.

A quoi servent exactement les rayons ?

La radiothérapie est un traitement utilisé depuis maintenant 100 ans. Ses effets sont bien connus : les rayons atteignent la tumeur, l'endommagent et détruisent les cellules malades. Des cellules saines sont touchées, mais leur résistance et leur capacité de récupération leur permettent de se rétablir rapidement. La radiothérapie est un traitement très efficace du cancer et de certaines affections bénignes : plus de la moitié des patients atteints de tumeur en bénéficient à un moment ou à un autre.

Pour vous soigner : Une équipe de spécialistes

Les médecins qui vont vous soigner sont des oncologues radiothérapeutes, c'est-à-dire des cancérologues qui utilisent des rayons pour traiter votre maladie. Secondés par des radiophysiciens, des infirmières et des techniciens, ils mettront tout en œuvre pour s'occuper de vous de la manière la plus adéquate. Pour eux, votre maladie est unique et le traitement proposé sera adapté à votre cas. Cette équipe est en relation avec votre médecin traitant et avec d'autres spécialistes qui s'occupent de vous. Vous bénéficiez ainsi d'une collaboration multidisciplinaire.

L'oncologue-radiothérapeute

C'est un médecin spécialisé dans le traitement du cancer par les rayons. Il pose l'indication, réalise votre traitement, choisit la dose à prescrire, détermine la zone à traiter et fixe la manière dont les organes voisins seront protégés. Il vous recevra en consultation chaque semaine pour surveiller l'efficacité du traitement et votre tolérance.

Il informe votre médecin traitant et les autres spécialistes des modalités de votre traitement.

Après la fin de vos séances de radiothérapie, il vous suivra régulièrement avec eux.

N'hésitez pas à faire appel à lui en cas de problème, et pour toutes les questions que vous vous posez.

Le radiophysicien

Professionnel spécialisé dans la physique des rayons utilisés à l'hôpital et en clinique, il choisit avec les oncologues-radiothérapeutes les modalités précises de votre traitement et le prépare avec eux.

Il calcule le temps d'exposition, la bonne répartition des doses prescrites et contrôle quotidiennement la qualité des rayons. Il assure la maintenance des appareils de traitement, qui sont aussi régulièrement vérifiés par les fabricants.

L'équipe soignante

Toute l'équipe prend part à votre traitement de différentes façons

1. En consultation :

Elle prépare votre dossier, est à votre écoute.

Elle répond à toutes vos questions et aide les médecins dans leur tâche.

2. En salle de traitement :

Elle vous installe sur la table de thérapie et règle les appareils utilisés pour le traitement.

Votre positionnement s'effectue d'après les repérages de la simulation. Elle est à l'écoute de vos plaintes et angoisses éventuelles, surveille votre évolution et votre tolérance aux rayons.

Elle peut vous suggérer de voir l'oncologue radiothérapeute plus d'une fois par semaine si un problème plus important survient.

Elle connaît bien votre cas et les détails de votre traitement. N'hésitez pas à lui poser vos questions.



La secrétaire médicale

Elle organise vos rendez-vous de consultation et s'occupe de l'ensemble de votre dossier. Elle rassemble les documents et s'assure de la transmission des informations nécessaires au suivi de votre cas.



La première consultation

Il est important que vous sachiez qu'avant cette première consultation, votre cas a été discuté et analysé en réunion multidisciplinaire et dans le service de radiothérapie. En effet, votre dossier est transmis à l'oncologue-radiothérapeute afin qu'il puisse disposer des informations nécessaires au choix d'un traitement. Ce dernier vous sera donc proposé en concertation avec votre médecin traitant, le cancérologue et les autres médecins spécialistes.

Afin de définir le traitement approprié, le cancérologue que vous allez rencontrer, vous posera des questions sur vos antécédents médicaux et familiaux, ainsi que sur vos habitudes de vie.

Une fois votre accord donné sur le traitement, chacune de ses étapes vous sera minutieusement décrite.

Les rendez-vous

Les horaires convenus avec vous au début du traitement sont très importants, tant pour vous que pour l'équipe soignante. Mieux vaut par conséquent ne pas les modifier.

Toutefois, en cas de contretemps, veuillez en avertir très vite le service. Pour le bon résultat du traitement, il est important d'éviter une interruption. Seul le médecin oncologue peut vous donner son accord si cela s'avère nécessaire.

Nos numéros de téléphone sont les suivants :

Accueil et Secrétariat : 071/92 09 52

Accélérateur : 071/92 19 56 ou 071/92 19 57

Infirmier en chef : 071/92 09 50

La simulation



La simulation est la première étape des soins administrés. Ils sont préparés grâce à un appareil appelé « simulateur ». Il permet de réaliser avec précision la radiothérapie de la région de votre corps à traiter, et d'en fixer très exactement les limites. Celles-ci seront définies par l'application sur la peau d'encre chirurgicale et/ou grâce à de petits points de tatouage. Sachez en outre qu'il est souvent nécessaire, afin de mieux encore délimiter la zone à traiter, de recourir à un scanner. Celui-ci nécessite parfois l'injection d'un produit de contraste.

Cet examen consiste à réaliser des radiographies très précises de la partie de votre corps qui doit être soignée.

Cette étape de simulation est primordiale pour la bonne conduite des soins donnés par l'équipe de spécialistes s'occupant de vous. Sa durée varie entre 30 minutes et 1 heure, ce qui vous paraîtra peut-être long.

Dans certains cas néanmoins, cette préparation n'est pas utile, pour des raisons que l'on vous expliquera.

Votre traitement commencera alors directement, sous contrôle de l'oncologue-radiothérapeute.

L'étape de la physique

Elle consiste à analyser toutes les données acquises pendant l'étape de simulation, à l'aide de puissants ordinateurs. L'oncologue-radiothérapeute et le radiophysicien vont définir ensemble votre traitement : ils choisissent l'appareil de traitement le plus approprié à votre cas, la répartition de la dose de rayons, la taille des champs d'irradiation, leur nombre et leur orientation dans l'espace. Ils définiront ainsi le traitement le mieux adapté à votre cas.



Le traitement

Pourquoi les rayons sont-ils nécessaires ?


Ils servent à empêcher que les cellules malades ne se reproduisent.

Tout est mis en oeuvre pour détruire efficacement ces cellules malades sans abîmer les tissus voisins. Tel est l'objectif des spécialistes qui vont s'occuper de vous.

Ils sont là pour vous soigner, pour vous aider et pour répondre aux questions que vous vous posez. N'hésitez pas à leur confier vos doutes, vos préoccupations, vos réactions quelles qu'elles soient.

Le nombre de séances qui vous seront prescrites varie selon les cas, et ne reflète en aucune manière l'importance de votre maladie. Votre cas étant unique, il fait l'objet d'applications adaptées. La comparaison avec d'autres cas ne serait donc pas appropriée.





Deux types d'appareil sont utilisés : l'accélérateur linéaire et la contactthérapie, qui permettent de traiter les tumeurs proches de la surface de la peau aussi bien que les tumeurs profondes.

La durée de vos soins, de 2 à 7 semaines en moyenne, peut être modifiée selon votre cas particulier et vos réactions. N'ayez aucune inquiétude si les spécialistes qui vous entourent décident de la modifier : ils peuvent, en cours de traitement, estimer par exemple qu'une nouvelle séance de simulation est nécessaire. Ils vous en expliqueront les raisons.

Les horaires de vos séances de traitement

La date et l'heure de votre premier jour de traitement seront fixées en fonction de la disponibilité des médecins radiothérapeutes et des physiciens. Pour la suite de votre traitement un horaire journalier vous sera donné et restera en principe le même pendant la durée du traitement. Dans la mesure du possible, le personnel soignant tiendra compte de vos desideratas.

Néanmoins, une fois par mois, votre horaire pourra être modifié suite à l'entretien de votre appareil de traitement. Le nouvel horaire vous sera communiqué minimum trois jours avant, ce qui vous permettra de vous organiser pour votre transport.

Comment se passe la séance ?

Il n'est pas utile d'être à jeun. Vous serez installé sur la table de la radiothérapie dans la position prévue lors de la simulation : le plus souvent allongé sur le dos, plus rarement à plat ventre ou sur le côté. La partie du corps traitée sera dévêtue comme pour une radiographie classique.

Certaines parties de votre corps qui pourraient se trouver dans le faisceau du rayonnement et qui n'ont pas à être soignées seront cachées à l'aide de « protections situées dans la tête de l'accélérateur ».

Il est indispensable de rester immobile pendant toute la durée de la séance, dans la position que l'on vous demandera de garder afin d'éviter une irradiation de tissus non concernés. Le faisceau est alors dirigé très précisément sur la partie malade, les appareils tournent, et font du bruit. Bien que seul dans cette salle de traitement, vous resterez en contact avec le personnel soignant au moyen d'un micro et d'une caméra. La salle reste éclairée pendant toute la séance.

Lors des premier et deuxième jours de traitement, certaines mesures de contrôle de qualité sont réalisées pour votre sécurité ce qui augmente le temps de votre placement. Le fait de recevoir des rayons ne vous rend pas radioactif. Pendant votre traitement, vous ferez le point chaque semaine, avec l'oncologue radiothérapeute.

Vous aurez ainsi l'occasion de lui poser les questions qui vous préoccupent. Il adaptera votre traitement en fonction de votre état. Il vous précisera les examens et les médicaments dont vous pourriez avoir besoin.

Si un problème se présente, il ne faut pas attendre le jour de la visite pour en parler. Le personnel soignant peut vous mettre rapidement en contact avec un médecin du service.

L'attente, c'est long et angoissant

Il est possible que vous attendiez avant une séance de radiothérapie ou avant une consultation. Tout est mis en oeuvre pour limiter ce temps d'attente.

Les retards sont généralement dus au réglage d'un appareil, un peu plus long que prévu, à une urgence, à l'installation d'un autre patient, à une demande de renseignement par un autre médecin sur le cas d'un malade.

L'équipe qui vous entoure fera son possible pour vous tenir informé des raisons et de la durée de cette attente. N'hésitez surtout pas à demander des explications, notamment si vous ne comprenez pas l'ordre de passage des patients.

Le suivi

Il est possible que d'autres traitements ou examens vous soient proposés à la fin de la radiothérapie. Votre oncologue, en concertation avec votre médecin traitant et d'autres spécialistes, vous verra régulièrement pour faire un bilan de votre état et contrôler ainsi les étapes de son amélioration.

Le coût du traitement

Les frais du traitement sont intégralement pris en charge par votre mutuelle ou votre assurance si vous êtes en ordre de paiement.

Seules, la première et la dernière consultation seront tarifées, ainsi que les examens complémentaires qui auront été nécessaires (ticket modérateur).

Les transports et l'hébergement

Le plus souvent, la radiothérapie ne vous oblige pas à être hospitalisé.

Lorsque votre traitement est réalisé très loin de votre domicile, que vous devez subir simultanément une chimiothérapie ou si votre état le nécessite, une décision d'hospitalisation sera parfois proposée.

Le moyen de transport le plus approprié vous sera indiqué.

Si vous utilisez votre véhicule personnel, taxi, transport en commun, un remboursement partiel de vos frais sera effectué par votre mutuelle (équivalent du prix des transports en commun, de votre domicile au CHU).

Une attestation vous sera remise le dernier jour du traitement.

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer et que vous n'avez personne de votre entourage pour vos transports journalier, des services de bénévoles sont à votre disposition. N'hésitez pas à faire appel à eux (renseignements auprès du service).

Les effets indésirables

Comme tous les traitements, la radiothérapie peut entraîner des effets indésirables. Ils varient de manière importante d'un patient à l'autre. Ils dépendent de la dose de rayons administrée, de la localisation du traitement ainsi que des réactions de votre corps. Beaucoup de patients ne ressentent pas ou très peu d'effets indésirables. Bien entendu, la prise en charge de ces réactions se fera en s'adaptant à vous.

Des informations sur les réactions précises en rapport avec votre situation vous seront données par votre médecin en cas de besoin. Il vous proposera le traitement le mieux adapté à votre cas.

Les effets en fonctions des organes irradiés

Un feuillet supplémentaire sur les effets en fonction des organes irradiés vous est donné en accompagnement de cette brochure.

La survenue de ces réactions n'est en aucun cas systématique.

L'essentiel des phénomènes irritatifs et congestifs disparaîtront progressivement quelques semaines après la fin du traitement.

Si ces effets secondaires apparaissent après la fin de votre traitement, n'hésitez pas à contacter votre médecin radiothérapeute celui-ci se tient à votre disposition, il vous conseillera ou vous donnera si besoin un rendez-vous dans les plus brefs délais afin de vous aider.

Vos questions, leurs réponses

- ***J'attends longtemps avant de commencer mon traitement, pourquoi ?***

- 1) Dans certains cas(intervention chirurgicale), un délai est nécessaire avant de débiter le traitement, afin d'obtenir une bonne cicatrisation.
- 2) La préparation (plan de traitement, calculs de doses, matériel de contention) au traitement demande du temps, nous ne dépassons cependant pas deux semaines entre la première simulation et le début du traitement.

- ***Dois-je cesser mon travail ?***

Si vous n'êtes pas fatigué, vous pouvez poursuivre votre activité professionnelle car la séance ne dure que quelques minutes par jour. Votre employeur peut éventuellement aménager vos horaires.

- ***Puis-je interrompre mon traitement ?***

Une telle décision ne pourra être prise qu'en accord avec votre médecin. Elle n'est en principe pas souhaitable pour assurer le bon effet du traitement.

- ***Je perds l'appétit que faire ?***

Il est important que votre apport calorique soit élevé pour que votre organisme puisse lutter contre la maladie. Un peu d'exercice peut stimuler votre appétit. Essayer de manger plusieurs fois dans une journée en petites quantités et laissez-vous guider par votre appétit. Enfin, sachez qu'un diététicien ou un médecin peut vous aider.

- ***Dois-je continuer à prendre mes médicaments contre l'hypertension, le cholestérol, le diabète, etc. ?***

A priori aucune prise de médicaments prescrite par votre médecin traitant ou un spécialiste ne doit être interrompue. En cas de problèmes, votre oncologue-radiothérapeute et votre médecin traitant prendront, en commun, les décisions qui s'imposent.

- ***Comment puis-je m'habiller ?***

Le plus normalement possible. Cependant, dans les régions où votre peau est traitée, des vêtements trop serrés ou tissus trop rêches peuvent provoquer une irritation. C'est également le cas, pour certains textiles synthétiques. Il est conseillé de porter des vêtements souples et amples, en coton et peu fragiles. Ils risquent en effet d'être tachés par la fuchsine que l'on applique sur votre peau.

- ***Existe-il des soins corporels spécifiques ?***

Ils dépendent de la zone qui est traitée. Il est possible qu'une pommade spéciale vous soit prescrite. Il est recommandé d'utiliser des produits de toilette doux et sans détergents et de demander conseil avant votre achat. Il est déconseillé d'employer des produits alcoolisés (after-shave, eau de toilette) sur les zones traitées.

- ***Le traitement empêche-t-il les rapports sexuels ?***

Beaucoup de patients ne ressentent aucune modification de leur désir ou de leurs relations sexuelles. En cas de problème, n'hésitez pas à en parler, des personnes compétentes peuvent vous aider. Dans le cas de radiothérapie du bassin chez la femme, il est souvent conseillé de ne pas avoir de relations sexuelles pendant la période du traitement. L'irritation des muqueuses peut rendre les rapports douloureux.

- ***La radiothérapie rend-elle stérile ?***

Certaines radiothérapies du bassin peuvent effectivement entraîner une stérilité temporaire ou définitive. Chez la femme, il faut souvent s'attendre à un arrêt des règles qui s'accompagne d'autres symptômes de la ménopause. Un traitement substitutif peut être proposé, pour autant que votre maladie le permette. Chez l'homme, l'irradiation des testicules réduit le nombre des spermatozoïdes et leur capacité fertilisante. Si vous désirez un enfant et craignez que le traitement ne vous rende stérile, il est possible de faire conserver votre sperme par congélation, avant de commencer la radiothérapie.

- ***Je suis également traité par chimiothérapie, pourquoi ?***

La radiothérapie a une action purement locale : elle agit uniquement sur la zone traitée. L'action de la chimiothérapie est étendue à tout le corps et évite la dissémination des cellules malades. Si elle doit être prescrite, elle peut avoir lieu avant, pendant ou après la radiothérapie. Lorsqu'elle a lieu simultanément, les doses sont adaptées en concertation avec le médecin spécialiste chimiothérapeute.

- ***On me demande de revenir dans quelques semaines pour une visite, pourtant mes soins sont terminés ?***

On me demande de revenir dans quelques semaines pour une visite, pourtant mes soins sont terminés ? La surveillance médicale ne s'arrête pas à la fin des séances de radiothérapie. Elle a pour but de contrôler les résultats de la radiothérapie, d'apprécier d'éventuelles réactions afin de vous proposer, si nécessaire, un traitement complémentaire. Des examens médicaux, biologiques ou radiologiques pourront être prescrits. Cette surveillance s'effectue en collaboration avec votre médecin traitant et les autres spécialistes qui vous ont reçus, pour vous permettre de reprendre une vie normale.

- ***Puis-je partir en vacances ?***

Oui, si la radiothérapie est terminée. Votre médecin traitant ou cancérologue vous indiqueront les précautions à prendre. Si vous prévoyez de partir dans une région ensoleillée, il faut éviter absolument d'exposer au soleil les parties traitées de votre corps.

- REMARQUE : un parking est mis à votre disposition près du service de Radiothérapie.

Nos numéros de téléphone sont les suivants :

Accueil et Secrétariat : 071/92 09 52

Accélérateur : 071/92 19 56 ou 071/92 19 57

Infirmier en chef : 071/92 09 50

